

Formation Spécialisée Spéciale Académique

(FS SA) du 29 novembre 2024

Compte-rendu

En préambule le SNPTES a rappelé, à l'ensemble des protagonistes, l'importance de la réservation des dates de formation spécialisée tant sur la date principale que sur la date de repli sachant que ces dates sont annoncées bien à l'avance.

Ordre du jour

Approbation du procès-verbal de la FS SA du 11 juillet 2024

Le procès verbal de la FS SA du 11 juillet 2024 est approuvé.

Compte rendu de la visite au SDJES de Meuse

Le SDJES 55 ayant entre-temps déménagé de la préfecture de Meuse à la DSDEN 55 les points d'ordre bâtiminaire ne sont plus d'actualité.

Le SNPTES a une nouvelle fois insisté sur l'importance réglementaire de la réception du courrier dans des délais contenus, même en été, pour les SDJES.

Le SNPTES a souligné la fragilité de ce service liée au faible nombre d'agents dans ce service ainsi qu'à la présence d'un nombre important de contractuel(le)s.

Présentation du plan canicule dans les services académiques et de ses modalités de diffusion

Le plan canicule devrait faire l'objet d'une communication pour l'ensemble des services académiques prochainement.

Le SNPTES tient à souligner des avancées significatives comme :

- x Le déclenchement du plan canicule en fonction des niveaux de vigilance de Météo France (jaune, orange, rouge),
- x La possibilité de télétravailler lors de ces épisodes,
- x La présence de zones de fraîcheurs.

Présentation des recommandations pour la mise en place du flex office dans les services académiques et ses modalités de diffusion

Le document relatif au flex office a été présenté aux membres de la formation spécialisée.

L'administration ne souhaite visiblement pas diffuser le document. Le SNPTES ne partage pas cette position et souhaite que l'administration prévoit une diffusion a minima aux services concernés par le flex office.

Le SNPTES tient à disposition des collègues qui le souhaitent le document de recommandations relatives au flex office.

Présentation des modalités de restitution des préconisations aux équipes après une visite de site

L'inspectrice en santé, sécurité et conditions de travail nous précise que réglementairement seule une restitution au chef de service est prévue.

Il a été décidé de procéder à une restitution des visites en visioconférence au chef de service en présence du secrétaire de la formation spécialisée lorsque les retours sur la visite le nécessitent. Cette restitution interviendra une fois la présentation du compte rendu de la visite effectuée en FS SA.

Présentation des modalités de suivi des préconisations aux équipes après une visite de site

Il a été décidé d'établir un bilan d'avancement des visites à chaque FS SA avec arbitrage des différents points.

Point d'information concernant l'application du registre SST pour la région académique

Les 3 académies du Grand Est travaillent à un cahier des charges commun sur le registre RSST. L'équipe de Reims devrait être en charge du développement de cette application.

Le SNPTES appuie avec force la mise en œuvre de cette nouvelle application indispensable à une gestion des signalements RSST.

Point d'information sur la mise en place d'un plan QVCT (Qualité de vie et condition de travail) dans notre académie

La mise en place d'un plan QVCT est reportée après la mise en place de la feuille de route RH qui devrait intervenir prochainement.

Questions diverses SNPTES

L'équipe bureautique du département de la relation usager (DRU) à la DSIGE nous a fait état d'une source importante de stress, liée à une augmentation significative des demandes, parfois accompagnées d'injonctions à agir dans l'urgence et dans certains cas, de manquements au respect le plus élémentaire dû à nos collègues.

Malgré plusieurs signalements à leur hiérarchie, cette situation ne semble pas évoluer. Quelles solutions pensez vous mettre en œuvre pour améliorer la situation de nos collègues ?

Madame la DRH rappelle qu'il est essentiel de respecter les collègues et d'avoir des échanges courtois et cordiaux. Cela étant la DRH rappelle l'importance des demandes urgentes notamment lors de l'accueil de nouveaux agents.

La DRH va travailler à l'optimisation des procédures avec la DSIGE, pour améliorer l'accueil des collègues afin qu'ils soient opérationnels le plus rapidement possible tout en impactant le moins possible le DRU.

Le SG adjoint rappelle l'importance de l'anticipation de l'arrivée d'un nouveau collègue.

Le SNPTES restera très vigilant sur la situation au sein de ce service qui fait face à un accroissement de travail significatif sans ressources supplémentaires.

Peut-on avoir un état des lieux de la situation JES dans les SDJES 57 et 88 et 68 ?

L'administration a considéré que ce point ne relevait pas de la FS SA.

Le SNPTES rappelle que ces services ont connu de multiples difficultés voire des situations de souffrance au travail et souhaitait donc un point de situation pour ces services. Le SNPTES réclame toujours un point de situation pour ces services !

Une solution a-t-elle été arrêtée pour différencier les différents types d'alarmes ?

L'alarme intrusion n'est opérationnelle que la nuit. Il n'y a pour le moment donc pas nécessité de connaître les différents sons sachant que la journée seule l'alarme incendie est opérationnelle.

Une réflexion est en cours sur la mise en place d'un dispositif anti intrusion qui inclurait la protection de l'accueil.

À quelle fréquence les nouvelles poubelles mises en place sont-elles vidées ?

Les poubelles sont relevées deux fois par semaine.

Le SNPTES a constaté que des moucheron sortaient de certaines poubelles et considère donc que cela rentre dans le cadre de la FS SA. Le SNPTES préconise de vider les poubelles plus souvent par fortes chaleurs afin d'éviter des problèmes d'hygiène.

Point d'avancement visites de sites

Suite à la visite du Petit Saurupt

Le SNPTES souhaite un point d'avancement sur les travaux au petit Petit Saurupt :

- x Fuites du toit au bureau 10 RDC,
- x Fuites des fenêtres au bureau 309,
- x Stores,
- x Panneaux occultants pour la chaleur à poser sur les fenêtres,
- x Vitre brisée en 310 et 205.
- x Mesures d'empoussièrement au niveau des fissures.

L'administration nous indique que des travaux ont été engagés pour la fuite du toit au bureau 10 RDC mais ne donne pas entière satisfaction. Une investigation est en cours pour déterminer l'origine de la fuite.

Pour le bureau 309 des travaux ont été effectués.

Pour la fente dans le mur attende d'un devis pour la présence d'amiante dans ce mur. Des mesures d'empoussièrement ne seront réalisées qu'en cas de présence d'amiante avérée dans le mur.

Le SNPTES constate que :

- x la fenêtre du bureau 309 n'est pas réparée ou remplacée,
- x les stores ne sont pas remplacés,
- x les vitres brisées ne sont pas changées

et n'a pas d'informations supplémentaires sur les panneaux occultants...

Le SNPTES constate également que la recherche de la présence d'amiante dans le mur n'a toujours pas été réalisée un an après la visite F3SCT du petit Saurupt...

Suite à la visite du CIO Briey

Le SNPTES souhaite un point d'avancement sur les travaux du CIO de Briey :

- x Infiltration,
- x Moisissures,
- x Fermeture des bureaux,
- x Éclairage.

Une reprise de l'ensemble des façades du bâtiment est prévu afin de résorber les infiltrations (et donc les moisissures).

Le rectorat est en attente d'une réponse concernant le changement d'éclairage.

La mairie de Briey est propriétaire du bâtiment ce qui complique l'exécution des travaux.

Le constat est partagé d'une difficulté dans le suivi des travaux suite à une visite de la FS SA.
La FS SA a acté un point de suivi des travaux post visite à chaque FS SA.

Entretien des locaux du petit Saurupt

Le SNPTES a tenu une nouvelle fois à dénoncer avec force le manque, pour ne pas dire l'absence de nettoyage, dans les locaux du petit Saurupt. Ce point avait déjà été mis en évidence lors de la visite F3SCT du petit Saurupt le 14 décembre 2023. Un an plus tard et malgré un changement de prestataire pour l'entretien, force est de constater que la situation n'a guère évolué...

L'administration a prévu de dénoncer le nouveau contrat. En attendant elle va envoyer les agents du rectorat pour parer au plus urgent.